



Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 3 mai 2018 à 14h

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Anne-Lise FAIVRE, Marc Herzlich, Serge MORA, Marie-Laure MUGNIER, Thierry MICHEL, Clémentine NEBUT, Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Arnaud VIRAZEL, Alain FOUCARAN (procuration à Pierre LEFEBVRE), Pierre LEFEBVRE, Jean-Michel MARIN (représenté par Ioan BADULESCU), Philippe POIGNET, Alain HOFFMANN (représenté par Thierry BRETAGNON), Serge PRAVOSSOUDOVITCH (représenté par Lionel TORRES).

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Catherine GUASCH

Membres suppléants présents avec voix consultative : Marianne HUCHARD, Simon LE FLOCH

Invité : Lionel TORRES, responsable scientifique et technique du Lmabex NUMEV.

Assistait à la séance : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Validation du PV des séances du 15 février (*5 avril 2018 : repoussé*)
3. *Validation du document moyens du Pôle CNFM de Montpellier (point retiré de l'ordre du jour)*
4. Désignation du représentant des utilisateurs relevant du DS MIPS au conseil du centre Meso@LR
5. Présentation de la procédure de mise en place des futurs pôles de recherche de MUSE
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h.

Le Directeur du DS annonce que la validation du PV de la séance du 5 avril sera repoussée, le document n'ayant pas pu être finalisé à temps. Enfin, la validation du document moyens du Pôle CNFM de Montpellier est retirée de l'ordre du jour, à la demande de la DRH de l'université qui souhaite que la présentation du document soit modifiée, afin qu'il n'apparaisse plus de liste nominative des personnes impliquées.

1. Informations générales

Le Directeur du DS informe les membres du Conseil de DS que le Conseil Académique de l'université a proposé un recrutement par la voie de la mutation prioritaire sur le poste de maître de conférences en informatique n°27 MCF 0920 (affectation au LIRMM et à l'IUT de Béziers).

Par ailleurs, les mois à venir vont être riches en événements scientifiques. Le LabEx NUMEV a mis en place depuis plusieurs mois une réflexion prospective dans l'optique du dépôt du dossier de renouvellement du LabEx. La séance de restitution aura lieu le 18 mai prochain à partir de 13h30 dans l'amphithéâtre J.-J. Moreau à St Priest. Tous les membres de la communauté MIPS sont les bienvenus.

La deuxième demi-journée consacrée aux différents aspects du calcul aura lieu le 6 juin au matin. Enfin, la prochaine journée scientifique MIPS, consacrée aux technologies pour les environnements sévères (avec tous les sens possibles pour le mot « environnement ») aura lieu aux alentours de l'été. Philippe Combette assure le suivi de l'organisation pour le compte de la Direction de MIPS.

2. Validation du PV de la séances du 15 février 2018

Quelques coquilles ont été signalées dans le document envoyé aux membres du Conseil, qui sont indiquées en séance. Le Directeur du DS met la proposition de PV du 15 février 2018 au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 16

POUR : 16 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le projet de PV du 15 février 2018 est adopté.

4. Désignation du représentant des utilisateurs relevant du DS MIPS au conseil du centre [Meso@LR](#)

Selon les statuts de la plateforme [Meso@LR](#), un représentant des utilisateurs du DS MIPS doit siéger au Conseil de gestion. Ce représentant est proposé par le Directeur de la plateforme et soumis à l'approbation du Conseil de DS.

Le Directeur de la plateforme a proposé le nom de Pascal GIORGI, maître de conférences en informatique (LIRMM / FdS), comme représentant des utilisateurs relevant du secteur MIPS.

Le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 17

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

La proposition est adoptée.

6. Présentation de la procédure de mise en place des futurs pôles de recherche de MUSE

Le Board de MUSE a annoncé qu'il souhaitait la mise en place rapide (automne 2018) de « pôles de recherches » chargés de la coordination et de l'animation de la recherche des 19 partenaires locaux de MUSE. Un des cinq pôles prévus est dénommé MIPS et recouvre exactement le périmètre scientifique du DS MIPS. Le Board de MUSE a missionné Lionel Torres pour animer la réflexion sur la constitution du pôle MIPS de MUSE.

Lionel Torres, invité pour présenter la façon dont il souhaite mener la réflexion, explique les objectifs que pourrait avoir le pôle de recherche MIPS de MUSE : animation et prospective scientifique, communication, promotion de la valorisation et relations internationales. Ces rôles font déjà partie des missions du DS, ce qui explique qu'il souhaite travailler en étroite collaboration avec le DS et son Directeur. Il lui a donc proposé de rencontrer ensemble les directions des unités. Une première rencontre a déjà eu lieu avec les DU du DS MIPS ; pour la suite, Marc Herzlich et Lionel Torres ont commencé à identifier les unités ou les équipes de recherche hors DS MIPS mais dans le périmètre MUSE et dont l'activité relevait du secteur MIPS. Ces unités sont pour l'essentiel bien connues, car le périmètre du pôle de recherche MIPS de MUSE est déjà celui de l'école doctorale I2S : les laboratoires MISTEA (Supagro-INRA), TETIS (CIRAD-CNRS-IRSTEA-AgroParisTech) et ITAP (IRSTEA-SupAgro), le LGI2P de l'Ecole des Mines d'Alès...

Au stade actuel (très préliminaire) de la réflexion, il semble que le pôle pourrait être une émanation du DS actuel, élargi à ces nouveaux partenaires. Sa gouvernance devrait être proche de celle du DS : une direction resserrée, un bureau formé par les directions des unités rattachées à titre principal, et un Conseil avec un équilibre entre élus et membres de droit représentant les structures.

7. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 16h10.

PV validé par le Conseil du 22/10/2018